

BASE NATIONALE D'INFORMATIONS « OFFRE INDUSTRIELLE ET PROJETS E-SANTÉ EN FRANCE »

élaborée par l'ASIP Santé en partenariat avec FEIMA, FIEEC, GIXEL, LESSIS, SNITEM, SYNTEC Informatique

Comment participer à la base nationale d'informations ?

COMMENT ACCÉDER À LA BASE NATIONALE D'INFORMATIONS ?



➔ Accéder à la base nationale d'informations via le menu de navigation du portail esante.gouv.fr



Identifiez-vous

Adresse e-mail : *

Mot de passe : *

CONNEXION

> Inscrivez-vous
> Mot de passe oublié ?
* champs obligatoires

Vous êtes déjà inscrit sur le site ?

➔ **Identifiez-vous** simplement avec votre adresse e-mail et votre mot de passe, pour mettre à jour votre compte

Vous n'êtes pas encore inscrit sur le site ?

➔ Cliquez sur « **Inscrivez-vous** » pour créer votre compte

- ● ● Pour contribuer à la base nationale d'informations **vous devez choisir votre profil** et accepter les conditions générales d'utilisation ci-dessous :

Base nationale d'informations « Offre industrielle et projets e-santé en France »

Charte d'utilisation : Pour contribuer à la base nationale d'informations « Offre industrielle et projets e-santé en France », vous devez choisir votre profil et accepter les conditions générales d'utilisation ci-dessous :

industriel donneur d'ordre
Une fois votre choix effectué vous ne pourrez plus le modifier

[Version imprimable](#)

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA BASE NATIONALE D'INFORMATIONS « OFFRE INDUSTRIELLE ET PROJETS E-SANTE EN FRANCE »

Préambule
Le site « e-santé.gouv.fr » (ci-après, le "Site") est opéré par l'Agence des Systèmes

J'accepte les [conditions générales d'utilisation](#) de la base nationale d'informations « Offre industrielle et projets e-santé en France ».

IMPORTANT !
Une fois votre choix effectué vous ne pourrez plus le modifier

Vous êtes désormais inscrit à la base nationale d'informations. **Si vous êtes industriel**, consultez ci-dessous les explications pour gérer votre espace. **Si vous êtes donneur d'ordre**, vous pouvez vous rendre directement à la page 3 du mode d'emploi.



COMMENT GÉRER VOTRE ESPACE ?

Une fois que vous êtes identifié, vous pouvez accéder à votre espace pour renseigner vos informations et celles de vos références.

Lorsque vous soumettez votre fiche pour la première fois, celle-ci devra être validée par l'ASIP Santé.

IMPORTANT : toutes les informations générales obligatoires de votre compte doivent être renseignées pour que votre fiche puisse être soumise à validation.

Base nationale d'informations « Offre industrielle et projets e-santé en France »

La première mise en ligne de votre fiche est soumise à validation de l'Asip Santé.
Une fois vos données saisies, cliquez sur le bouton ci-dessous pour soumettre automatiquement une demande de validation. Vous serez alors informés par courriel de sa validation et de sa mise en ligne.

SOUMETTRE LA DEMANDE DE PUBLICATION

La première mise en ligne de votre fiche est soumise à validation de l'ASIP Santé

Une fois que votre fiche projet est créée, **vous avez la possibilité de pouvoir publier ou non celle-ci.**

NB. Un industriel ne peut ajouter une référence projet uniquement **si ce projet a été créé par le donneur d'ordre.**

L'industriel a la possibilité de contacter le donneur d'ordre pour créer cette fiche si elle n'existe pas.

Accueil > Base nationale d'informations « Offre industrielle et projets e-santé en France »

Industriel A

Votre fiche est actuellement : **publiée** en ligne

Informations générales

Identification	● STATUT VALIDÉ	
Présentation	● STATUT VALIDÉ	
Offres	● STATUT VALIDÉ	
Expertises	● STATUT VALIDÉ	
Compétences	● STATUT VALIDÉ	

VOIR

Références

Référence Projet A	● STATUT VALIDÉ			
--------------------	-----------------	--	--	--

AJOUTER UNE RÉFÉRENCE

Cliquez pour modifier vos informations

Cliquez pour voir vos informations

Cliquez pour modifier vos projets, les modifier ou les supprimer

Cliquez pour ajouter vos projets

- ● ● **NB.** Si le projet pour lequel vous souhaitez créer une référence n'apparaît pas dans la liste, vous avez la possibilité de rentrer en contact avec le donneur d'ordre afin qu'il crée la fiche projet. Vous pourrez ensuite ajouter votre référence, liée à ce projet.

Informations générales

Nom du donneur d'ordre (organisme de MOA) pour lequel votre société est intervenue

Ci-dessous, recherchez un donneur d'ordre en tapant son nom. Une liste des donneurs d'ordre existants dans notre base sera alors affichée.

NOM DU DONNEUR D'ORDRE

PROJET [Choisissez un donneur d'on +](#)

Important : si le donneur d'ordre et / ou le projet que vous recherchez n'existe pas, [cliquez ici pour envoyer un mail pré-formaté](#) à l'un de vos contacts afin de lui demander de s'inscrire et/ou d'ajouter le projet.

Remarque : vous ne pourrez pas publier votre référence tant qu'elle ne sera pas liée à un projet.

Dans le formulaire de création d'une référence, vous pouvez demander au donneur d'ordre de créer la fiche projet.



Donneurs d'ordre
VOTRE ESPACE

COMMENT GÉRER VOTRE ESPACE ?

Une fois que vous êtes identifié, vous pouvez accéder à votre espace pour voir et modifier vos informations générales et vos projets. **Lorsque vous soumettez votre fiche pour la première fois, celle-ci devra être validée par l'ASIP Santé.**

IMPORTANT : toutes les informations générales obligatoires de votre compte doivent être renseignées pour que votre fiche puisse être soumise à validation.

Base nationale d'informations « Offre industrielle et projets e-santé en France »

La première mise en ligne de votre fiche est soumise à validation de l'Asip Santé. Une fois vos données saisies, cliquez sur le bouton ci-dessous pour soumettre automatiquement une demande de validation. Vous serez alors informés par courriel de sa validation et de sa mise en ligne.

SOUMETTRE LA DEMANDE DE PUBLICATION

La première mise en ligne de votre fiche est soumise à validation de l'ASIP Santé

Une fois que votre fiche projet est créée, **vous avez la possibilité de pouvoir publier ou non celle-ci.**

NB. Un industriel ne peut ajouter une référence projet uniquement **si ce projet a été créé par le donneur d'ordre.** L'industriel a la possibilité de contacter le donneur d'ordre pour créer cette fiche si elle n'existe pas.

Accueil > Base nationale d'informations « Offre industrielle et projets e-santé en France »

Donneur d'ordre A

Votre fiche est actuellement : publiée en ligne

Informations générales

Identification ● STATUT VALIDÉ [✎](#)

Présentation ● STATUT VALIDÉ [✎](#)

[VOIR](#)

Projets

Projet de donneur d'ordre A ● STATUT VALIDÉ [p](#) [✎](#) [✕](#)

[AJOUTER UN PROJET](#)

Cliquez pour modifier vos informations

Cliquez pour voir vos informations

Cliquez pour modifier vos projets, les modifier ou les supprimer

Cliquez pour ajouter vos projets



Vous rencontrez des difficultés pour vous connecter ?

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter à la base nationale d'informations ou pour mettre à jour vos données personnelles ou fiches projets, **connectez-vous à esante.gouv.fr/contact**